



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 9296

## Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir de la filière numérique et sur l'innovation. Dans son rapport sur « le soutien à l'économie numérique et à l'innovation », l'inspection générale des finances recommande d'introduire de la transversalité dans les parcours de formation des ingénieurs afin de leur offrir une sensibilisation systématique aux techniques entrepreneuriales et au *design*. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

## Texte de la réponse

L'ensemble des formations d'ingénieurs comporte des éléments de transversalité au sein de leur maquette réunis dans un ensemble désigné sous le terme générique de « sciences humaines et sociales ». La commission des titres d'ingénieurs (CTI), chargée de l'évaluation des formations d'ingénieurs, s'assure tout particulièrement de la capacité des établissements à former leurs étudiants à l'entrepreneuriat. Des modules spécifiques sur la création d'entreprise sont proposés aux élèves et de nombreuses écoles possèdent des incubateurs d'entreprises ou participent à de telles structures mises en commun dans une région par plusieurs établissements. Concernant le design, des formations spécifiques existent en tant que spécialité à part entière du diplôme d'ingénieur comme par exemple à l'école nationale supérieure de mécanique et des microtechniques, qui comprend une spécialité « microtechniques et design ». Par ailleurs, lorsque la spécialité enseignée par l'école le nécessite, le design et ses corollaires tels que l'ergonomie ou la domotique font partie intégrante du cursus. Plus largement, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche donnera une nouvelle impulsion au développement du numérique dans l'enseignement supérieur dans le cadre du projet de loi en préparation. Plusieurs actions précises devront aussi se décliner dans un programme « France université numérique » en cours d'élaboration.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9296

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 novembre 2012](#), page 6238

**Réponse publiée au JO le :** [5 mars 2013](#), page 2593